



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

19 septembre 2008

Le 19 septembre 2008 à 19 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 12 septembre 2008 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la Présidence de M. Alain BAYROU,

Nombre de conseillers en exercice : 37
Présents : 33
Nombre de pouvoir : 2
Nombre de Votes : 35

M. Thierry DUCURTIL est nommé secrétaire de séance.

ETAIENT PRESENTS :

Commune de Briançon : M. Alain BAYROU – Mme Claire BARNEOUD – M. Romain GRYSKA (représentant M. Jean SODE) – M. Rachid DJEFFAL – Mme Catherine VALDENNAIRE – M. Philippe SEZANNE (représentant M. Philippe PELLORCE) – Mme Monique OLLAGNIER – M. Jean-François PEGUY – Mlle Karine ESCALIER – M. Jean-Pierre NARSAPA – Mme Nicole NUSBAUMER.

Commune de Cervières : M. Thierry DUCURTIL – M. Marc FAURE-BRAC

Commune de La Grave : M. Jean-Pierre SEVREZ.

Commune de La Salle les Alpes : M. Alain FARDELLA – M. Philippe MICHELON – Mme Claudine FINE.

Commune de Monétier les Bains : M. Roger GUGLIELMETTI – Mme Béatrice KOEKKOEK

Commune de Montgenèvre : M. Guy HERMITTE – M. Marc FORNESI

Commune de Néevache : M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC.

Commune de Puy St André : M. Pierre LEROY.

Commune de Saint Chaffrey : M. Henry RAOUX – M. Philippe STOCKLI – M. Philippe MARIACHER.

Commune de Val des Prés : M. René SIESTRUNCK – M. Alain BLOCH TREFOUSSE.

Commune de Villar d'Arène : M. Michel ALBERT (représentant M. Xavier CRET) – Mme Nicole MATHONNET.

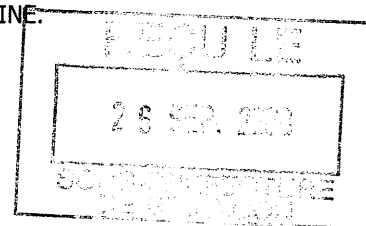
Commune de Villard Saint Pancrace : Mme Laurence FINE – M. François BOULANGER (représentant Mme Brigitte BOREL) – M. Christian BREMOND.

AVAIENT DONNE POUVOIR : Mme Corinne MEYER à M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC.
Mme Léa ROUX à M. Pierre LEROY

ETAIT EXCUSÉ : M. Pierre BOUVIER

Le quorum étant atteint, les conseillers communautaires peuvent valablement délibérer.

Conseil Communautaire du 19 septembre 2008 –



DELIBERATION N° 2008-034 DU 19 SEPT. 2008

Rapporteur : M. Guy HERMITTE

OBJET : ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE
O.R.I.L. / Protocole financier CG 05 – avenant n°1

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n°2005-154-5 en date du 3 juin 2005, portant notamment animation, coordination et gestion des Opérations de Réhabilitation de l'Immobilier de Loisirs sur le périmètre de l'E.P.C.I.,

Vu les études de définition conduites sur les secteurs de Briançon- Serre Chevalier, de la Haute Romanche et de Montgenèvre,

Vu les délibérations du 24 juin 2004 par lesquelles le Conseil Communautaire arrête les bases et objectifs des O.R.I.L. sur ces secteurs, et notamment la délibération n° B-IV portant création et engagement concomitants des trois programmes de réhabilitation,

Vu la délibération en date du 6 juin 2006, par laquelle le Conseil Général arrête les modalités de sa soutien financier dégressif aux O.R.I.L. dans les Hautes Alpes pour exercices 2006, 2007, 2008 et 2009,

Vu la délibération en date du 24 juillet 2006, par laquelle le Conseil Communautaire approuve le protocole financier établi sur ces bases,

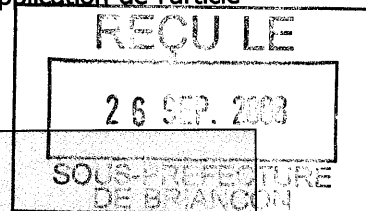
Considérant que par délibération en date du 8 juillet dernier, le Conseil Général des Hautes Alpes a décidé de maintenir son intervention financière aux campagnes de rénovation pilotées dans le cadre de l'ORIL à hauteur de 30% pour la période du 1^{er} Juillet 2008 au 30 juin 2009, au lieu des 20% prévus initialement dans le protocole signé en 2006,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 26 août 2008,

Vu l'avis favorable de la Commission ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE en date du 4 septembre 2008

Vu l'accord unanime de l'assemblée pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales,

Vu le résultat du vote à main levée, favorable à l'unanimité,



DELIBÈRE

■ Autorise le Vice-président délégué à signer l'avenant n°1 au protocole financier conclu antérieurement entre la Communauté de Communes du Briançonnais et le Conseil Général des Hautes Alpes dans le cadre de l'O.R.I.L., cet avenant étant annexé à la présente.

Pour copie conforme

Le Président,

Alain BAYROU.

Date dépôt S.P. : 25 SEP 2008
Date affichage : 26 SEP. 2008